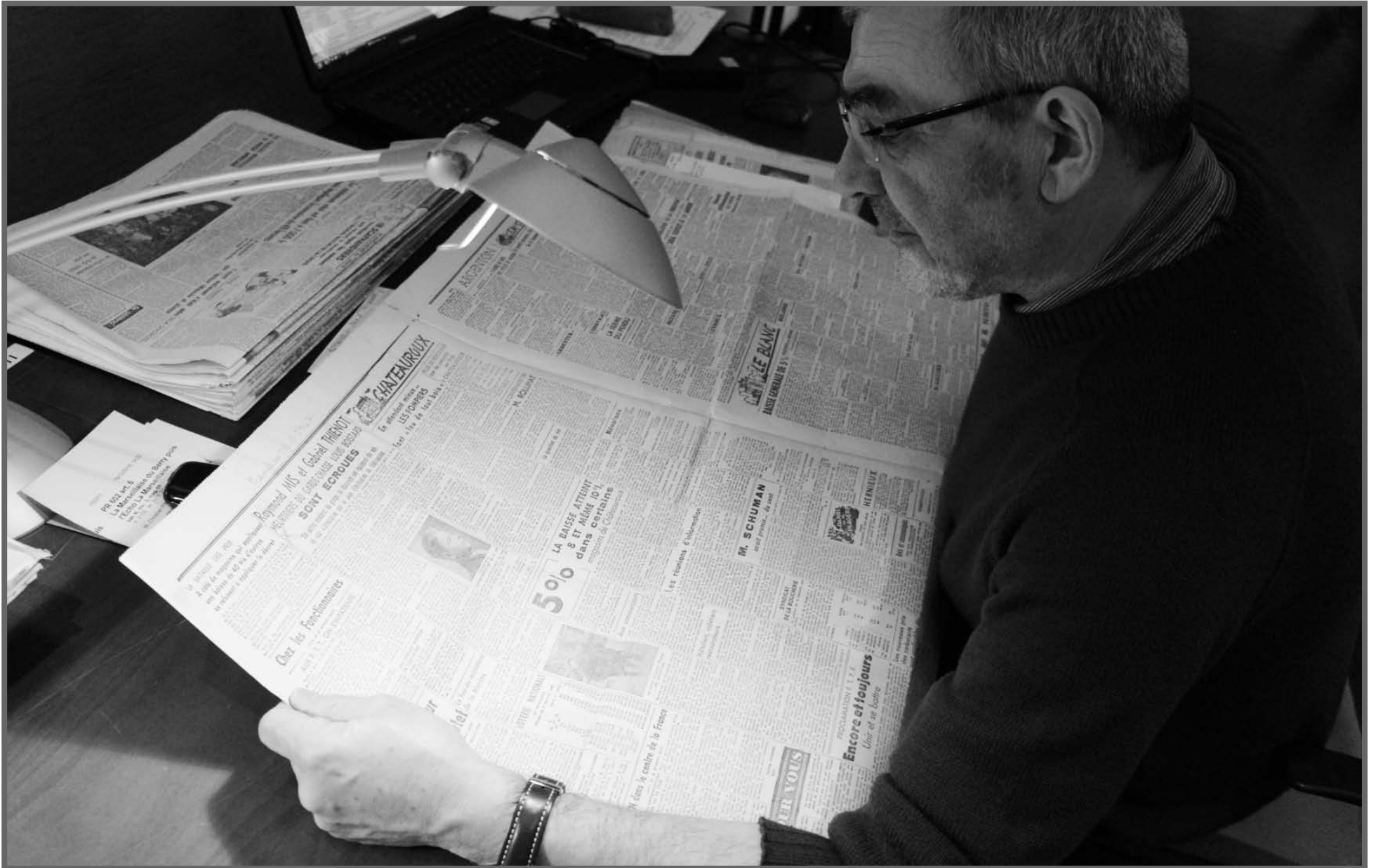


Après avoir relayé dans un premier temps la thèse officielle désignant Raymond Mis et Gabriel Thiennot comme les coupables du meurtre du garde-chasse Louis Boistard, le 29 décembre 1946, *La Marseillaise du Berry* a peu à peu émis des doutes jusqu'à clamer leur innocence en 1952, en s'appuyant sur une enquête très fouillée.

Mémoire

Mis et Thiennot : deux destins brisés il y a tout juste 70 ans



Christian Pineau, membre du comité de soutien, épluche les numéros de *La Marseillaise du Berry* de 1947.

Il y a tout juste soixante-dix ans, le 29 décembre 1946, Louis Boistard, garde-chasse, était assassiné à Saint-Michel-en-Brenne. C'est le début de l'affaire Mis et Thiennot, du nom des deux jeunes gens qui furent accusés du meurtre mais ne cessèrent, après des aveux extorqués sous la torture, de clamer leur innocence.

Nous avons recherché dans *La Marseillaise du Berry* de l'époque comment les lecteurs ont suivi l'affaire au jour le jour.

C'est par un entrefilet paru le 31 décembre qu'ils apprennent la

disparition du garde-chasse. Dès le 2 janvier, un long article en page 2* est consacré à l'affaire. On y apprend que le corps du garde-chasse a été « retrouvé dans un étang de la Brenne » et que « le malheureux a été sauvagement abattu de quatre coups de fusil ».

Une photo montre les enquêteurs au bord de l'étang, une autre plus petite le corps encore immergé. L'article fait état des déclarations d'un voisin, Brunet, qui dit avoir entendu « une discussion en termes violents entre Boistard et un groupe de chasseurs » puis « une

fusillade ». Il est précisé que les frères Raymond et Stanislas Mis et Gabriel Thiennot ont été conduits à la gendarmerie pour y être interrogés.

Les articles des jours suivants ne font que conforter la piste des chasseurs. Samedi 4 janvier, *La*

Marseillaise titre : « Crime de Saint-Michel-en-Brenne : les soupçons semblent se préciser... mais attendons encore ». On peut y lire que « les chasseurs nient s'être trouvés sur les terres de M. Lebaudy [l'employeur du garde chasse, propriétaire d'un immense domaine] et partant la dispute qui se serait élevée entre eux et le garde ». Toutefois peu de crédit semble être accordé à leurs déclarations.

Dans l'édition du 8 janvier, on apprend que « l'enquête touche à sa fin » et qu'une reconstitution est prévue le jour même. Le lendemain, un gros titre annonce : « Raymond Mis et Gabriel Thiennot, meurtriers du garde-chasse Louis Boistard, sont écroués ». Un sous-titre précise que « six autres membres du groupe de chasseurs

